

« *Regards croisés sur le handicap et francophonie* »

Rencontre internationale et transdisciplinaire

Appel à communications et témoignages

Dates et lieu

Les 13, 14 et 15 juin 2018 à l'Université de Saint-Boniface, 200, Avenue de la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba), Canada.

Présentation

« Regards croisés sur le handicap et francophonie » est une rencontre internationale et interdisciplinaire qui se veut un espace de réflexion et de discussion autour du handicap et des impératifs de l'inclusion dans la francophonie internationale. Il s'agit de contribuer collectivement à approfondir et partager les savoirs sur le handicap dans cet espace à partir des perspectives expérientielles et des connaissances développées dans les domaines des études sur le handicap et des études critiques sur le handicap.

1

Nos travaux, associant des francophones mais incorporant aussi les regards des non-francophones dans une féconde perspective de croisement des savoirs, veulent contribuer au développement des dialogues interculturels et interdisciplinaires propres à tisser de nouvelles solidarités et des propositions d'actions en réunissant des chercheurs, les personnes concernées, des praticiens, des aidants naturels, des militants ou encore des décideurs... L'objectif est de réfléchir ensemble sur les circonstances de vie des personnes en situation de handicap et les réponses possibles tout en consolidant et développant une meilleure connaissance des diverses régions de la francophonie en matière de handicap en renforçant les réseaux de recherches et les alliances solidaires entre elles.

La rencontre, s'appuyant sur un registre théorique et expérientiel, ne peut que vouloir saisir les personnes dans leur globalité et donc appréhender la vie des individus et des communautés dans leurs différents aspects. Aussi, il s'agit de travailler dans une perspective intersectionnelle afin d'intégrer les représentations, la complexité des réalités culturelles, la situation linguistique, les différents défis de la vie quotidienne, l'accessibilité, l'inclusion, l'interdépendance, les réalités politiques, juridiques et socioéconomiques, etc. Nous sollicitons également la participation des artistes qui peuvent proposer

des performances ou des œuvres d'art. Finalement, les participants qui le désirent peuvent choisir d'exposer des affiches.

Six axes et des ateliers sur les expériences de vie, sans prétendre à l'exhaustivité, ont vocation à structurer nos travaux de nature à appréhender l'état de la réflexion en 2018 et les dynamiques à l'œuvre dans les différentes régions francophones.

Axe 1 : Handicaps, définitions et représentations : la question du sens

Il s'agit de questionner le sens d'« être en situation de handicap » et l'attribution/l'appropriation d'« être handicapé ». Ce temps d'échange doit permettre, au-delà des définitions, d'examiner les vécus et les perceptions selon les espaces discursifs, le statut social ou la situation économique des personnes.

Axe 2 : Épistémologie comparative et approches du handicap

Le cadre conceptuel posé, il convient de croiser les regards disciplinaires quant aux problématiques liées au handicap. Quelles sont les approches et les contributions du droit, de l'art, de l'histoire, de la philosophie, de l'anthropologie, de l'éthique, de la sociologie, des études culturelles, du travail social, etc. ?

2

Axe 3 : Handicap et droits de la personne

Le but est d'explorer tous les aspects des droits et défis de la personne en relation au handicap eu égard à l'affirmation d'un droit à la différence : éducation, santé, épanouissements, travail, vie sexuelle, etc.

Axe 4 : Handicap, pouvoir et sociétés multiculturelles

Il s'agit d'explorer les relations de pouvoir au sein des différentes sociétés, surtout dans les sociétés multiculturelles, et les conséquences de ces relations sur les personnes en situation de handicap. Cet axe doit permettre d'interroger les expériences du handicap dans le contexte de la réalité des Premières Nations ainsi que dans un contexte linguistique minoritaire.

Axe 5 : Pratiques et lieux de médiation

Quels sont les pratiques et les circuits de médiation entre les différents acteurs agissant dans le secteur du handicap et auprès des personnes en situation de handicap ? Comment se positionnent les actants, les personnes ayant une incapacité, les familles, les réseaux sociaux, les travailleurs

sociaux, les travailleurs du domaine de la santé, les politiciens, les gouvernements ?

Axe 6 : Vers des sociétés inclusives...

Dans les sociétés actuelles, le débat concernant le vivre ensemble est bien installé. Or, l'excellence et l'aptitude au travail sont des valeurs fondamentales qui mesurent le degré d'appartenance des individus. Alors que nos sociétés normalisatrices sont conduites à produire de la marginalisation et du handicap au sens de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, quelles sociétés inclusives sommes nous en capacité de penser et de pratiquer ? Par ailleurs, nos sociétés produisent-elles de nouvelles formes d'eugénisme ?

Ateliers sur les expériences de vie

Ces ateliers ont vocation à favoriser des témoignages sur les défis de la vie quotidienne, aussi bien au niveau personnel qu'à l'échelle d'une communauté. Les défis sont multiples : interdépendance, éducation, solidarités, accessibilité, emploi, culture, nouvelles formes d'eugénisme, parentalité, situation linguistique minoritaire...

Affiches

3

Les personnes qui proposent des affiches doivent préciser qu'elles souhaitent que leur travail soit considéré comme une soumission d'affiche.

Performances

Les personnes peuvent proposer des performances : lectures de poésie, danse, visualisation, exposition...

Présenter une communication, une affiche ou une performance ou participer aux ateliers sur les expériences de vie

Les personnes qui souhaitent présenter une *communication* sont priées d'envoyer une proposition limitée à 250 mots, devant inclure le titre, la problématique, l'approche théorique développée, le cas échéant une brève description de la méthodologie de recherche employée et cinq mots-clés.

Les personnes qui souhaitent *participer aux ateliers sur les expériences de vie* sont priées d'envoyer une présentation de leur motivation, incluant leur cheminement et leurs propres expériences, limitée à 300 mots.

Les personnes qui souhaitent présenter une *affiche* sont priées d'envoyer une courte description de la problématique en incluant le titre.

Les artistes qui souhaitent présenter une *performance* sont priés d'envoyer une proposition limitée à 250 mots, devant inclure le titre et cinq mots-clés.

Toutes les personnes souhaitant soumettre une proposition de communication, de participation aux ateliers sur les expériences de vie, d'affiche ou de performance sont priées d'inclure à leur demande les données suivantes :

- ✓ Nom et prénom du ou des auteurs,
- ✓ Fonctions et rattachement institutionnel (s'il y a lieu),
- ✓ Coordonnées complètes (courriel, téléphone mentionnant l'indicatif du pays et adresse postale).

Les propositions, exclusivement rédigées en langue française, doivent être envoyées impérativement, en format Word et PDF, aux adresses suivantes :

Maria Fernanda Arentsen : marentsen@ustboniface.ca

et à

Florence Faberon : florence.faberon-tourette@uca.fr

4

Date limite d'envoi des propositions : le 30 juillet 2017

Frais d'inscription :

- ✓ Les droits d'inscription sont de 100 dollars canadiens.
- ✓ Les étudiants, les personnes sans emploi et les personnes retraitées bénéficient de droits d'inscription au tarif de 50 dollars canadiens.
- ✓ Les personnes participant aux ateliers d'expériences de vie sont exonérées du paiement des droits d'inscription.

Comité d'organisation

- **Maria Fernanda Arentsen**, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- **Florence Faberon**, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, France, Centre Michel de l'Hospital et membre associé au Centre de droit de la santé (UMR Anthropologie bioculturelle, Droit, Éthique et Santé, 7268, Aix-Marseille Université, EFS, CNRS).
- **Susan Hardie**, *Canadian Center for Disability Studies*, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- **Léna Diamé Ndiaye**, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Coordination scientifique

- **Maria Fernanda Arentsen**, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- **Florence Faberon**, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, France, Centre Michel de l'Hospital (EA 4232, École de droit de l'Université Clermont Auvergne) et membre associé au Centre de droit de la santé (UMR Anthropologie bioculturelle, Droit, Éthique et Santé, 7268, Aix-Marseille Université, EFS, CNRS).
- **Susan Hardie**, Canadian Center for Disability Studies, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- **Léna Diamé Ndiaye**, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba, Canada.
- **Normand Boucher**, CIRRIIS, Université Laval, Québec.

Parrainage

Cette rencontre reçoit le soutien du *Canadian Center on Disability Studies*.

Institutions partenaires

- Université de Saint-Boniface
- Université Clermont Auvergne
- CCDS (*Canadian Center on Disability Studies*)
- CIRRIIS (Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale), Université Laval
- Réseau international francophone d'études sur le handicap



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada